

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2016

PRESENTS : Mesdames et Messieurs **Nicole POULVEREL, Maire (Présidente de séance)**, Jean-Claude REYNAUD, Danièle GOUT, Denis BARON, Louis CAPELLOT, Séverine PESTOURIE, David BOEM, Amélie CHANET, Loïc JARRIGE, Marie-Christine DONDA, Julie DALMON, Christiane LEYRAT, Jean-Pierre POMMEPUY – **Soit 13 conseillers.**

EXCUSÉS : M. Arnaud VOIJOUR donne pouvoir à Mme Pestourie
Mme Marine BOUCHEZ donne pouvoir à M. Baron

Nombre de votants : 15

Secrétaire de séance : Jean-Pierre POMMEPUY

Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal : *Unanimité*

Décision :

N° 17-2015 : Dévolution des travaux d'éclairage public à la Beaudelie à l'entreprise SDEL-CITEOS de Malemort pour un montant de 52.566 € TTC.

Médiathèque

Mme Nicole Jacquet, responsable de la médiathèque est venu au Conseil Municipal du 27 novembre 2015 donner des informations sur le fonctionnement de la médiathèque.

La médiathèque est ouverte depuis février 2014, grâce à une subvention du Conseil Départemental et est régie par une convention signée entre celui-ci, la Mairie et l'association *Les Amis de la BDP* (Bibliothèque Départementale de Prêt, qui a fourni la plus grande partie du stock).

Elle est en réseau avec celle d'Objat, c'est-à-dire que les deux médiathèques sont gérées par le même logiciel, qui permet aux lecteurs, avec leur carte, d'emprunter dans l'une ou l'autre des médiathèques et d'avoir accès au catalogue pour réserver en ligne.

Elle est tenue par **9 bénévoles** formés par la BDP, et dont le rôle ne se limite pas à l'enregistrement des prêts et retours des documents. Ils doivent aussi :

- gérer les retards ;
- choisir les livres à acheter, se déplacer en librairie, couvrir ces livres et les cataloguer (leur fournir une cote, un code-barre et enregistrer leur notice dans la base informatique) ;
- faire la navette entre Objat et Voutezac pour récupérer ou apporter des documents ;
- faire beaucoup de manutention (ranger les documents, préparer les retours et les navettes) ;
- se déplacer à la BDP pour diverses réunions de préparation aux manifestations, formations (initiale ou continue), renouvellement du stock ;
- assurer la maintenance du logiciel et gérer tous les petits tracas liés à son utilisation.

La médiathèque compte à ce jour un peu plus de 150 adhérents, sans compter les élèves de l'école (une petite centaine). Elle dispose d'environ 2.500 documents.

Elle est ouverte le **mercredi de 15h à 17h**, et le **samedi de 10h à 12h**. Chaque lecteur peut emprunter **gratuitement**, pour une durée de 3 semaines : 5 livres, 1 DVD et 2 CD.

Les documents sont **renouvelés 2 à 3 fois par an**, pour environ un tiers à chaque fois.

Une **navette** passe **deux fois par mois**, pour apporter les documents qui ont été réservés par les lecteurs, et aussi pour venir chercher ceux qui ont été demandés par d'autres médiathèques.

La médiathèque accueille une fois par mois les élèves de l'école avec leurs professeurs, et leur permet d'emprunter un livre à chaque fois.

Elle propose différentes manifestations (Prix des Lecteurs Corrèziens, Prix de l'Album de Jeunesse) et des expositions.

Délibérations

1 – Autorisation de mandatement avant vote du Budget 2016

Autorisation est donnée à Mme le Maire de pouvoir payer des factures d'investissement (hors restes à réaliser) à hauteur d'1/4 des dépenses budgétées en 2015 (Loi 88-13) :

Budget principal : chapitre 21 : 63.224€ / chapitre 23 : 180.500€

Budget annexe boulangerie : Chapitre 21 : 0 € / chapitre 23 : 17.362 € - *Unanimité.*

2 – Redevance provisoire d'occupation du Domaine public pour les chantiers de travaux sur les ouvrages du réseau public de transport d'électricité et réseau de transport de gaz.

Instauration de la redevance. *Unanimité.*

3 – Ancienne Perception – Projet de réalisation d'une opération locative avec Polygone.

Le bailleur de logements sociaux Polygone se propose de réaliser 3 logements dans l'ancienne perception. Bail à construction de 20 ans. *Unanimité.*

4 – Exonération de Taxe Locale d'Équipement.

Il est proposé d'exonérer de TLE tous les bailleurs de logements sociaux qui auraient à intervenir sur la commune. *Unanimité.*

5 – Agglo – Programme Local de l'Habitat

Mise en place d'un programme local de l'habitat à partir d'un diagnostic partagé, d'orientations et d'un programme d'actions. 7 orientations principales déclinées en 13 actions. *Unanimité.*

6 – Agglo - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) – Attribution de compensation 2014-2015 – Unanimité.

7 – Plan d'Aménagement de Bourg – Routes Départementales en traverse – Demande de subvention.

Un dossier de 260.246,22€ ttc est déposé au Conseil Départemental pour demande de subventions concernant des travaux d'eaux pluviales à intervenir sur les RD 3 et 134 en traverse dans le Bourg. *Unanimité.*

8 – Agrandissement des vestiaires du foot – Avenants de travaux

Entreprise Mizzaro : travaux supplémentaires de carrelage, montant de l'avenant 1.442,40€ TTC.

Entreprise Treuil : pose d'un lavabo pour personnes à mobilité réduite, montant de l'avenant 960€ TTC. *Unanimité.*

9 – École numérique – Demande de subvention.

Achat d'un Vidéo Projecteur Interactif (VPI) pour la classe de CM1-CM2 pour 3.277€ TTC. Subventions possibles de l'État et du Conseil Départemental. *Unanimité.*

Questions diverses

- Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont réfléchi à la décoration du car scolaire. Le blason de Voutezac et des mains d'enfants ont été choisis.

- Des élèves du Lycée horticole seront partie prenante pour le fleurissement de Voutezac dans le cadre des Villes et Villages fleuris 2016. Des bacs à fleurs en pierre seront réalisés par le personnel municipal autour de l'église.

- Le parc pour enfants derrière la Mairie avance. Une rencontre a eu lieu avec la Sté Mefran pour implantation et premier chiffrage.

- Par courrier, Michel Freyssinet, Président de la Confrérie des Goûteurs de Pêches, sollicite l'aménagement des souterrains de l'ancienne Mairie. Les problèmes de sécurité devront être étudiés. Jean-Pierre Pommepuy de l'ASVS souhaite rencontrer Michel Freyssinet.

- Le St Michel est propriété de la commune. La Chambre de Commerce a commencé à faire de la publicité autour de notre annonce de gérance par des professionnels. L'annonce et des photos sont sur le site internet de la Mairie.

- Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 18 février afin de voter les dossiers de demande de subvention pour l'État (DETR).

- Une commission conjointe finances / travaux aura lieu le vendredi 5 février à 14h afin d'arbitrer les travaux, les aides aux associations, ...

- Il est demandé que les dates des Conseils Municipaux soient mises sur le site internet dès leur connaissance.

- Une information est donnée sur des dégradations de chemins par des quads.